



**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2025**

Le vingt-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la Mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

Présents :

Nathalie KHEMDOUDI, Christine BOUILLOT, Claudine CORNU, Jean Luc MEUNIER, Joëlle DE MATTEIS, Aline ROUSSEAUX, Joël CORPET, Valérie THEVENOT, Denis RAUX, Pierre FLEURY

Absents :

Roxane COLLINET avec pouvoir Nathalie KHEMDOUDI

Mathieu BERNARD et Julien GAUDET

Secrétaire de séance : Claudine CORNU

Ordre du Jour :

Approbation CM précédents du 29/09/2025

Approuvé à l'unanimité

- **Délibération Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026**

Les subventions du chantier école viennent ou vont être en grande partie versées. Cela permet d'être plus serein au niveau trésorerie. Les secrétaires ont été très réactives pour valider les paiements des factures en attente.

Délibération pour l'investissement des 25% autorisés début 2026 avant le vote du Budget Primitif (environ 300 000€);

Approuvé à l'unanimité

Lundi 27 Octobre 2025

- **Délibération Remboursement frais visites médicales concernant un agent**

Le centre de gestion nous demande de prendre une délibération pour prendre en charge les frais médicaux des agents en cas d'accident de travail (paiement des consultations). 120 € sont à régler.

Approuvé à l'unanimité

- **Délibération Remise gracieuse à une locataire d'un des logements communaux suite à son décès**

La famille renonçant à la succession, il n'est pas possible de demander le règlement du dernier loyer.

Reste à vérifier s'il y a eu un prélèvement de caution.

Approuvé à l'unanimité.

- **Délibération Modification du tableau des effectifs et suppression de poste cadre A**

Suite au départ en retraite de l'agent de catégorie A, le poste est supprimé.

Un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe, appelé à évoluer, est créé ainsi qu'un poste d'adjoint administratif.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération Modification des statuts du Grand Chalon (habilitation instruction dossiers enseignes et publicités extérieures)

Règlement des publicités mis en place par le Grand Chalon. (Pas encore complètement en place)

Ce fonctionnement est élargi par le Grand Chalon et certaines communes hors Grand Chalon doivent appliquer ce RPL (Ex Tournus et Clessé).

Le Conseil Communautaire a validé cet accord.

La commune doit désormais valider à son tour pour que M. le Maire puisse faire appliquer ce règlement.

Approuvé à l'unanimité.

- **Délibération Révision des tarifs des loyers des logements communaux**

Depuis 2021, les loyers des logements communaux n'ont pas été réactualisés. Les tarifs seront désormais revus tous les ans selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) comme indiqué dans le bail.

Reste à définir dans les charges la retenue qui incombe aux locataires pour les ordures ménagères (refacturation), l'entretien des chaudières, et les autres charges pour être au plus près des dépenses engagées à répartir avec le loyer.

Délibération reportée en attente d'informations .

INFORMATIONS DIVERSES :

- Point Subventions (LEADER et autres)

Les subventions Leader et DETR ont été versées.

Il reste le Fond vert et l'europe (pas avant fin 2026)

- Retour sur la réunion « Projet ARIL » ATHELIA

La municipalité a rencontré le bailleur et les aménageurs. L'agence habitat du Gd Chalon était présente pour un dossier de subventions à la construction de logements sociaux.

La garantie financière de cette opération sera prise en charge par la Commune à hauteur de 25% le temps de la construction, sans incidence sur le budget communal.

Si cette garantie n'est pas mise en place, le projet ne pourra pas se faire.

- Rétrocession voiries

Sur le projet Terre de Bourgogne: les voiries privées seront rétrocédées à la commune après garantie du bon état des réseaux.

L'entretien sera alors de notre responsabilité.

- Compte rendu Octobre Rose

Claudine CORNU : 1 968 € ont été collectés sur les 3 Communes (CHATENOY EN BRESSE, LANS et OSLON).

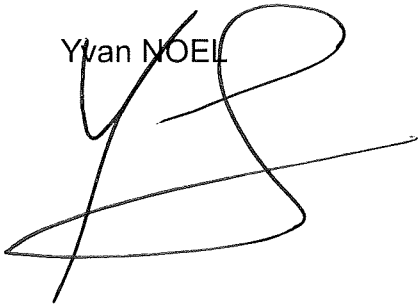
Il y a eu plus de participants que l'an passé (270 p). La somme sera répartie en part égale et redistribuée sous forme de don aux 3 associations participantes sur les 3 Communes (Toujours Femme, Ailes aident et ONCOSUP le 4 décembre à 19h à OSLON.

Prochaine séance le 24 novembre à 19 heures 00

Fin de la séance à 20 h 20

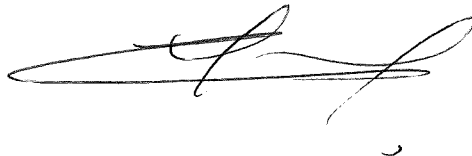
Le Maire

Yvan NOEL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Secrétaire de séance

Claudine CORNU

A handwritten signature in black ink, featuring a series of fluid, connected loops and a long horizontal stroke.